

Modalités Formation de Professeur de Yoga

- **Durée de la formation** : environ 4 à 5 ans. Soit 48 modules à raison d'un module par mois sur 10 mois par an (hors juillet et/ou août).
Il est possible et conseillé de commencer à enseigner dès la 3ème année de formation
- **Assiduité** : L'assiduité est nécessaire pour suivre et assimiler la formation. En cas d'absence exceptionnelle (cas de force majeure), le rattrapage s'effectue avec l'enregistrement de la journée manquée.
- **Calendrier** : 1 dimanche par mois de 9h à 17h
- **Début de la formation** : Janvier 2021
- **Coût de la formation** : Le coût de la formation est de 90 € par module, soit 900 € par an, à régler dans sa totalité en début d'année. Il est bien sûr possible de faire plusieurs chèques de 90 € encaissables au fur et à mesure des rencontres. Si vous êtes absent à un module, vous devez vous acquitter de son montant. Ce tarif inclut les entretiens individuels, quel que soit leur nombre, ainsi que tous les documents fournis lors des sessions. **Tarif réduit possible en cas de situation particulière.**
Prévoir également 35€ par an d'inscription à la Fédération Française des Écoles de Yoga.
- **Nombre de places limité**

Fonctionnement :

Tous les mois, un nouveau module sera abordé.

A chaque rencontre, vous aurez un fascicule comportant

- un texte traditionnel ou une lecture en rapport avec le yoga
- un programme mensuel (postures, respirations, mudra, concentrations) travaillé en détail le jour de la rencontre
- des photos illustrant les postures du mois
- un enregistrement de pratiques guidées à faire chez soi (envoyé à l'issue de la rencontre).

Ce programme sera à reproduire chez vous de façon quotidienne.

Un engagement sérieux et réel est donc nécessaire !

Une guidance individualisée est comprise dans le prix de la formation, pour vous rencontrer individuellement en dehors des jours de formation pour expliquer, préciser des points qui vous sembleraient flous.

Le diplôme de professeur de yoga de la Fédération Française des Écoles de Yoga est remis à la fin de la formation. L'obtention de ce diplôme n'est soumise à aucun examen, seul le sérieux et la régularité de la pratique de l'élève sont pris en compte . Dans notre conception du yoga, une formation est avant tout une question de pratique personnelle et de confiance. Confiance en soi, confiance en l'enseignant.

Pour une inscription ou pour des renseignements complémentaires contacter Cécile

à l'occasion des cours, ou par tel 06 15 75 29 08 ou par courriel cecilenoel.yogam@gmail.com